

## Deezer S.A.

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations  
communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du Code de  
commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux  
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**GRANT THORNTON**

Membre français de Grant Thornton  
International  
29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine  
S.A. au capital de € 2 297 184  
632 013 843 R.C.S Nanterre

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**MAZARS**

Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris-La Défense cedex  
S.A. à directoire et conseil de surveillance  
au capital de € 8 320 000  
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG Audit**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Deezer S.A.

### **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'Assemblée générale de la société Deezer S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 4 643 417 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 24 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton  
Membre français de Grant  
Thornton International

Mazars

Ernst & Young Audit

DocuSigned by:  
*Laurent BOUBY*  
F2FCEAA49BFF4F3...  
Laurent Bouby

DocuSigned by:  
*Erwan Candau*  
5BE6ADD7086C401...  
Erwan Candau

DocuSigned by:  
*Frederic Martineau*  
F942B62BA9184E2...  
Frederic Martineau



Le montant des dix plus hautes rémunérations versées par la société DEEZER S.A. au cours de l'exercice 2022 s'élève à quatre millions six cent quarante-trois mille quatre cent dix-sept euros (4 643 417 €).

Fait à Paris, le 18 avril 2023

DocuSigned by:  
*Jeronimo Folgueira*  
D384D3F9DA67439...

Jeronimo Folgueira

Directeur Général

CONFIDENTIEL

**DEEZER S.A.**

S.A. au capital de 1 211 874,77 EUR

RCS de Paris n°898 969 852 - TVA intracommunautaire FR 41 898 969 852

24 rue de Calais 75009 Paris - France